

Devinette

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **27 (1889)**

Heft 43

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-191268>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

— Comment peut-on condamner ainsi l'action de ce jeune homme ? Il demande à jouer parmi vous... Y a-t-il là rien de coupable ? Et d'ailleurs, savez-vous d'avance s'il n'est pas digne d'occuper un rang à côté de vous ? Vraiment vous feriez croire que vous avez peur de la comparaison.

Ces paroles sévères produisirent un effet puissant et sur les musiciens et sur le public. Les premiers se turent, afin de ne pas paraître jaloux du nouveau venu ; et, quant à la foule, passant avec sa mobilité ordinaire de l'ironie à une curiosité impatiente, elle attendit un prodige.

Le silence s'était fait, un silence imposant.

Léopold comprit qu'il lui fallait en profiter.

Il appuya l'archet sur les cordes et joua un *andante* large, pris dans le début de la *Symphonie pastorale* de Beethoven. Les notes sonores et justes vibraient en traversant toutes les âmes et faisant battre tous les cœurs. On eût dit que c'était la multitude même que Léopold tenait entre ses mains, immense instrument d'où il détachait des accents à la fois majestueux et limpides. Et plus la mélodie croissait en marchant vers les dernières mesures, plus croissait aussi l'émotion générale. Il n'y avait plus d'orchestre, plus de danse, plus de fête : il y avait une jeune tête couronnée d'une auréole de génie, et sur laquelle tous les regards s'étaient fixés sans pouvoir s'en détacher un instant.

L'enthousiasme se produisit avec le suprême coup d'archet ; mais Léopold n'en jouit pas ; l'émotion l'avait vaincu. Il était brisé !

Quand il reprit l'usage de ses sens, il se trouva dans l'arrière-pièce d'une sorte de café-estaminet où on l'avait porté et posé sur un grossier divan. En ouvrant les yeux, il aperçut d'abord la veuve Schwartz, puis Frickman, et un peu plus loin l'homme à la parole imposante qui avait dompté les passions hargneuses des gens de l'orchestre et la frénésie de la foule.

— Dieu soit loué ! s'écria la veuve ; voilà mon enfant qui renaît !

Elle unit le rire aux sanglots.

— Mon enfant d'adoption ! mon fils bien aimé... Ah ! que tu m'as donc fait peur !... J'avais raison de blâmer ta musique, et je l'aurais blâmée plus encore si j'avais su comme elle peut rendre malade. Voyez donc, voisin Frickman, et vous, monsieur, combien il est pâle. S'il y a de la raison à se mettre dans un état pareil pour le plaisir de jouer du violon ? Est-ce que ça ne vous semble pas une folie ?...

L'aubergiste inclina affirmativement la tête ; mais l'autre témoin invoqué secoua la sienne négativement.

— Voisine, dit Frickman, je partage votre façon d'envisager les choses. Je donnerais toute la musique du monde et les musiciens par-dessus le marché pour un beau troupeau de bêtes à cornes.

— Pardon, monsieur, interrompit l'étranger avec son sourire grave. Vous modifiez, je pense, votre langage, si vous saviez que vous avez devant vous le pre-

mier maître de chapelle de S. M. le roi d'Espagne.

Frickman resta bouche bée. Pour lui, ce n'était pas la qualité de maître de chapelle qui était la chose imposante, mais bien l'honneur d'appartenir à un roi. Vivre auprès d'un souverain, c'est être quelque peu majesté soi-même.

(A suivre.)

Mots du passe-temps de samedi :

A L B E
L A I T
B I E N
E T N A

Ont répondu juste : MM. Mansueti, Winterthur ; — A. Dumont, Lausanne ; — Tinnenbart, Bevaix ; — Bastian, Forel ; — Delacrausaz, Epalinges ; Marguerat, Bouchat ; — Jolliet, à Bulle. — La prime est échue à M. Auguste Delacrausaz, Epalinges.

Devinette.

Prouver comme quoi cent, plus cinquante, plus un, plus zéro, égale... une sœur d'Apollon.

Prime : Une grosse de plumes pour écrire de charmantes choses.

Nous mettrons à la poste, aujourd'hui, toutes les primes en retard.

Au nombre des divers horaires qui viennent de paraître pour le service d'hiver, des chemins de fer et des bateaux, celui qui est édité par M. Ch. Richter se recommande tout particulièrement par sa distribution soignée et pratique, ainsi que par ses nombreux renseignements.

Prix : 25 centimes.

Boutades.

Jolie coquille cueillie dans la *Tri-bune de Genève* :

CONSEIL ADMINISTRATIF. — Séance du 8 octobre. — M. Marc-Louis Bolomey est nommé agent de la police municipale. M. Hiertzler, est nommé porteur de seconde classe aux convois fédéraux.

(On a évidemment voulu dire : *funèbres*.)

Admonestation paternelle :

— J'ai appris, Henry, que dernièrement tu avais raconté beaucoup de mensonges à ta mère. C'est très mal cela, et tu m'as fait beaucoup de peine. Il faut toujours dire la vérité, alors même que tu devrais en souffrir. Voyons, promets-moi de ne plus mentir à l'avenir.

— Oui, papa.

— Très bien. N'en parlons plus... Tiens, on frappe à la porte. Va donc voir qui est là, et si c'est le percepteur qui vient pour les impôts, dis-lui que je n'y suis pas.

Niches d'écoliers :

Deux heures du matin. Violent

coup de marteau à la porte du professeur qui, réveillé en sursaut, se précipite à la fenêtre :

— Voyons, qu'est-ce qu'il y a donc ? le feu quelque part ?

L'élève. — C'est une de vos fenêtres qui est ouverte, monsieur !

— Une fenêtre ! laquelle ?

— Celle par où vous regardez, monsieur !

Le propriétaire d'une belle maison de campagne des environs de Lausanne a un jeune valet de chambre qui serait bien mal vu de la Société protectrice des animaux. En mai et en août, il passe une grande partie de son temps dans les arbres à chercher des nids.

Un jour que son maître, après avoir appelé pendant un quart d'heure, l'apercevait au-dessus d'un marronnier :

— Cela devient ennuyeux, lui cria-t-il. Choisis un arbre et on y posera une sonnette.

— Oh ! monsieur, dit le domestique, ça ferait sauver la mère !

Théâtre. — Lundi 28 octobre, une seule représentation du grand succès du Théâtre français

HAMLET

drame en cinq actes et onze tableaux, d'après Shakespeare, par A. Dumas, père et Paul Meurice.

Cette pièce sera interprétée par l'excellente troupe de M. Alphonse Scheler, avec le concours de Mlle Lerou, de la Comédie française, qui remplira le rôle de Hamlet. — Rideau à 8 heures.

L. MONNET.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrements.

J'offre net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 12,50. — Canton de Fribourg à fr. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 49,50. — Canton de Genève 3 % à fr. 101,25. — Principauté de Serbie 3 % à fr. 79. — Bari, à fr. 74,50. — Barletta, à fr. 39. — Milan 1861, à fr. 39,50. — Venise, à fr. 24,25.

Ch. BORNAND, Success. de J. Guilloud, 4, rue Pépinet, LAUSANNE

Papeterie Monnet

Lausanne.

Agendas de bureau et calendriers pour 1889.

Recueil des articles de la *Gazette de Lausanne* sur la *Fête des Vignerons*. Envoi franco contre 75 cent. en timbre-poste.

Vues photographiques des principaux ballets de la *Fête des Vignerons*. Prix, 1 fr. 50 pièce.

Enveloppes électorales et bulletins.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOU-HOWARD.